

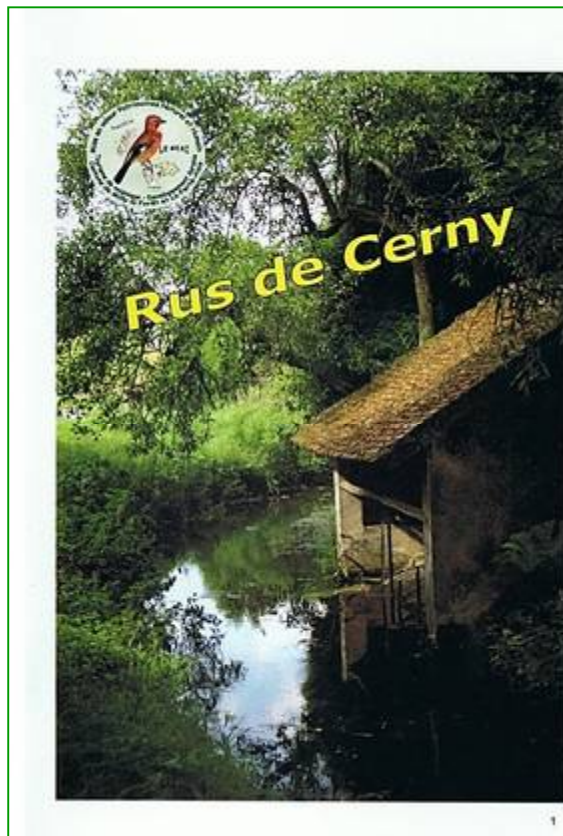


Bulletin d'information

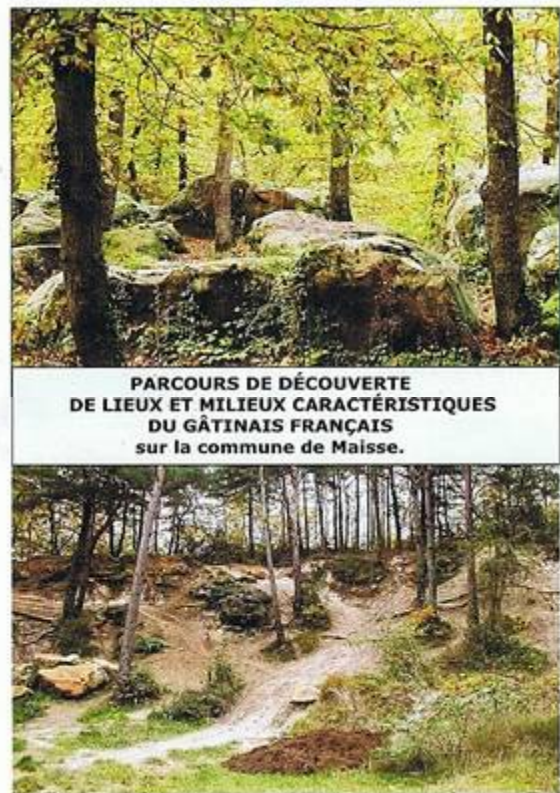


n°65
septembre 2015

Le GEAI a le plaisir de vous présenter
ses deux dernières brochures



Ce parcours de randonnée bordant les rus de Cerny est un itinéraire pittoresque permettant de découvrir l'architecture particulière attachée à ce lieu (vieux lavoirs, anciens bâtiments servant à sécher le linge, ponts de pierre, passe à poissons, sources artésiennes, déversoir.....) ainsi que la flore spécifique. La brochure est agréablement illustrée de nombreuses photos. C'est une petite randonnée familiale à découvrir absolument.



La deuxième brochure permet la découverte des différents milieux naturels rencontrés dans notre région du Sud-Essonne autour du village de Maisse. Le premier milieu sablo-gréseux débouche sur le plateau céréalière pour arriver sur des pelouses calcaires puis des zones humides. Les lieux sont peuplés de souvenirs (vieux moulins, carrières abandonnées...). C'est l'occasion de randonner en découvrant les richesses du patrimoine naturel et humain au sein du Parc Naturel du Gâtinais français.



Ces brochures sont en vente à la librairie de Maise ainsi que celle de Milly-la-forêt au prix de 4 euros.

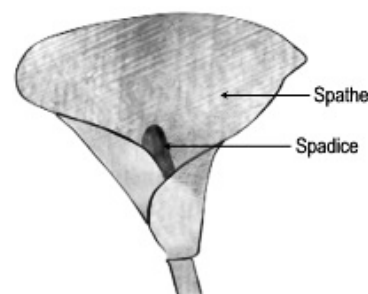
Vous pouvez aussi nous les commandez directement à l'adresse du GEAI (1 rue des cordeliers 91820 Boutigny-sur-Essonne) avec un chèque. Pour chaque brochure commandée merci d'ajouter 1 euro de frais de port.

1. Une sortie autour des marais de Misery, Echarcon	2
2. Sortie mycologique du 9 décembre 2014	5
3. Pesticides non merci	9
4. Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la TEOMI sans oser le demander	10
5. Se laver sans s'empoisonner	13
6. Exposition universelle	14
7. Participation à Essonne Verte- Essonne Propre	15

1. Une sortie autour des marais de Misery, Echarcon

Ce matin nous partons en compagnie d'un guide des ENS (Espaces naturels sensibles) à la découverte des zones humides de Misery, Echarcon. Ce guide nous donne des renseignements des plus complets, non seulement il commente la visite mais il nous parle de la vie, et des légendes des choses.

- A proximité de l'étang de Judelles notre première rencontre c'est avec les grenouilles rieuses chantant de joie en nous voyant. Ce sont des hybrides qui se reproduisent entre elles d'où la difficulté pour les différencier, cette hybridation entraîne la disparition de la petite grenouille verte (grenouille de Lessona). La grenouille rieuse utilise les autres espèces pour sa propre reproduction. La grenouille verte est une forme hybride Rieuse + Lessona ⇒ hybride qui peut se reproduire (rare chez les hybrides) avec espèce parente. La grenouille de Lessona n'est autre que la petite grenouille verte.
- Dans le cas de la grenouille rieuse, les hybrides sont capables de se reproduire à leur tour, et de donner naissance à de nouvelles grenouilles rieuses.
- La route est bordée de Chélidoine, de lamier blanc, ainsi que de lierre terrestre, plante comestible parfumant agréablement les plats, mais aussi qui est aussi utilisée comme conservateur dans la bière pour les grands voyages. Le lierre a des vertus apothicaires diverses et variées en dehors de l'application sur le front du patient on l'utilise pour la toux en sirop.
- Plus loin l'arum sauvage et son spathe (large corolle qui entoure le spadice) dans lequel les insectes emprisonnés se recouvrent de pollen. Les petites mouches attirées par l'odeur du spadice descendent dans la cavité, sont retenues par les poils puis ressortent pleines de pollen. Recouvert de pollen l'insecte se fait avoir par une autre plante, redescend dans la cavité après des allers retours, le pollen qui recouvre les mouches est relâché dans l'abdomen. La plante est fécondée.



- On observe des trous sur les fleurs, ils sont faits par les guêpes pour se nourrir

Puis voici le bugle, et la consoude dont la racine a des vertus cicatrisantes.

Nous passons au-dessus de l'Essonne

D'Acionna est née Exonna au 6^{ème} siècle avant de muter en Essonne. *Acionna déesse gallo-romaine liée à l'eau avait probablement son sanctuaire à la Fontaine de l'Etuvée (d'où divinité liée aux eaux) sur la commune d'Orléans.* En effet, les vestiges d'un temple gallo-romain, ainsi qu'un tronçon d'aqueduc, ont été mis au jour en 2007, lors de fouilles archéologiques.



L'Essonne prend sa source dans la déclivité nord de la forêt d'Orléans. Le cours supérieur de cette rivière s'appelle aujourd'hui l'Œuf et ne prend le nom d'Essonne qu'après sa jonction avec la Rimarde.

A proximité de l'Essonne des peupleraies ; elles servaient pour la pâte à papier. Au temps de la papeterie les habitants touchaient des subventions pour faire pousser des peupliers et maintenant il est interdit de les couper avant la maturité alors que de peupliers !

Nous arrivons à la Cave au Renard. Ici nous observons

- ❖ La grande ciguë a une grande tige de 2m avec des petites fleurs blanches en Ombelles.
- ❖ Le sureau noir comestible (différent du sureau yèble) utilisé pour faire des flutes, des sarbacanes. C'est un arbre à moelle à l'odeur d'haricot vert frais, appelé aussi arbre aux fées *car il abrite à l'intérieur un peuple magique ; rappelez-vous Harry Potter et sa baguette magique en bois de sureau ; il a également inspiré des craintes : quand on plante un sureau les poules ne pondent plus, un bébé ne dépasse pas 1 an ; que de légendes !* Mais plus prosaïquement on peut faire de la limonade ou de la confiture de sureau.
- ❖ En remontant le chemin on trouve la ficaire, petite fleur jaune en étoile dont les bulbilles au niveau des racines soignent les hémorroïdes.

Depuis l'antiquité, les gens ont créé un principe de signatures qui veut qu'en fonction de l'analogie morphologique d'une plante et d'une partie de l'anatomie humaine, cette plante peut soigner cet endroit. Les bulbilles font penser aux hémorroïdes donc la médecine populaire a toujours employé la ficaire pour soigner cette affection. Coïncidence ou non, cette plante est effectivement anti-inflammatoire et analgésique. Les crèmes pour hémorroïdes contiennent de la ficaire



- ⊕ Le myosotis ou oreille de souris veut dire « ne m'oubliez pas » dans le langage des fleurs. *Une légende médiévale dit qu'un chevalier qui se promenait avec sa dame cueillit du myosotis pour elle, trébucha dans la rivière avec son armure, ne s'en sortit pas, jeta le bouquet à sa dame et lui dit « ne m'oubliez pas »*

Près du moulin d'Echarçon les prairies humides abritent des moutons.

Nous passons devant le château d'Echarçon, une inspiration d'un des pavillons de Versailles, et poursuivons notre randonnée sur le chemin des Marais jalonné de grandes feuilles de bardane dont les fruits s'accrochent aux vêtements tel du Velcro, présence également de l'alliaire appréciée dans nos salades. (à récolter avant la floraison).

Nous abordons l'Isle Rouge, un site dédié à la pêche, avec la reconstitution d'une frayère pour les poissons par les ENS dans une mare réhabilitée.

Notre guide fabrique un petit instrument (tac-tac) à l'aide de la tige sèche d'une berce.

Les premières libellules entament leur envol : ici un agrion délicat mâle, aux ailes très brillantes, il vient de sortir de sa métamorphose (état aquatique sous forme de larve), son corps est rouge. Demoiselle et libellule sont des odonates mais les libellules ont des ailes grosses et différentes, et la demoiselle a 4 ailes identiques

Nous pénétrons dans le marais de Misery, un site de 90 ha complètement clôturé, protégé depuis 20 ans et toujours en travaux. Tout milieu naturel redevient forêt si on laisse faire la nature. Ici on est donc obligé d'agir pour garder ce site à l'état de marais diversifié avec une majorité d'espèces

Après avoir traversé une passerelle nous débouchons sur un étang on voit :

- ⊕ des nichées de cormorans dans les nids sur la façade des arbres : le cormoran n'a pas de glandes pour imperméabiliser ses plumes il est donc obligé de les faire sécher au vent en écartant ses ailes,



- ✧ des bernaches du Canada et des grèbes huppées sur l'étang.
- ✧ des sternes qui sont reconnaissables à leur bec très fin et leur crête noire sur la tête.
- ✧ un milan noir volant au-dessus de l'étang identifiable grâce à sa queue en V.
- ✧ un cyprès chauve (il perd ses aiguilles en hiver) au bord de l'eau dont on remarque les racines aériennes.
- ✧ La moule d'eau douce (anodonte) vit en symbiose avec un poisson : la bouvière. Elle vit en symbiose avec ces poissons pour faciliter le déplacement de ses larves. La Bouvière est un poisson au ventre rouge, dont l'oviducte de la femelle, espèce de long tube, permet de mettre les œufs directement dans la moule. La femelle vient, pond ses œufs, la moule s'entrouvre, expulse les larves qui se collent sur les branchies des poissons. Après fécondation et éclosion les alevins vont petit à petit sortir de leur moule protectrice.



On aperçoit au fond les séquoias du parc de Villeroy, une héronnière installée tout en haut d'un arbre et au sol la présence de prêles.

Notre tour d'observation continue au milieu du marais avec :

- ✧ la grenouille agile portant comme un masque sur les yeux
- ✧ les demoiselles et les agrions délicats.
- ✧ Un faucon hobereau.

Nous quittons les "Aunettes".

De nombreux canaux sont creusés au sol et indiquent l'extraction de la tourbe autrefois, une activité qui s'est prolongée jusqu'en 1950. Certains étangs ont été creusés sur 10 m.

La boue permet aux sangliers de se baigner afin de se rafraîchir mais également pour se protéger des parasites, une fois sorti de sa baignoire appelée "souille" le sanglier se frotte après sur un arbre à écorce rugueuse, il s'étrille consciencieusement pour se débarrasser de la "vermine" ayant élu domicile dans sa toison". A l'inverse de la souille, la bauge est un lieu de repos sec propre garni de végétaux pour dormir.

L'existence de marais est attestée par la présence de roseaux, de massettes ainsi que de touradons surmontés de carex. Pour maintenir le marais ouvert, 7 vaches de race "highland" paissent paisiblement et nous observent quittant les grands prés.

Nous arrivons dans le marais de Fontenay-le-Vicomte qui s'étend également sur 90 ha, celui-ci est ouvert au public. Nous nous dirigeons vers "l'étang aux moines" et "l'étang aux pointes" et là de grands espaces ouverts hébergent des moutons Shetland, des chèvres du Rove, des vaches Pie noire bretonne. Ce sont des races rustiques qui ne demandent ni abri, ni apport de nourriture.

A l'observatoire de l'étang aux moines nous admirons de nombreuses sternes sur une plateforme. Le corps blanc et gris, le bec et pattes rouges, calotte noire sur la tête nous font penser à la sterne pierregarin.

Nous nous dirigeons ensuite vers le parc de Fontenay (vient du mot fontaine), 40 ha ont été acquis en 2007 ; autrefois c'était un jardin à la française. Dans les archives de ce parc, une pièce d'eau apparaissait là où se trouve actuellement une clairière. Les ENS ont donc creusés à cet emplacement et retrouvés la pièce d'eau. Il y avait également un château nommé «fief de la salle aux païens».

Nous prenons ensuite la direction de l'étang aux pointes à la rencontre de Cardamines des prés le long du chemin.

Une orchidée, la listère à feuilles ovales diffuse un léger parfum pour attirer les insectes.

Nous sortons du parc de Fontenay via le passage à niveau tandis que des salamandres (amphibiens ovovivipares) sont en train de s'affranchir du milieu aquatique.

Laurence



2. Sortie mycologique du 9 décembre 2014

C'est par une après-midi un peu fraîche mais ensoleillée (1^{ère} gelée dans la nuit) que nous retrouvons, une dizaine de participants, sur le parking de la Boulinière.

M. Michel Javayon (mycologue) et Annette nous y attendent.

Tous, plus ou moins amateurs, nous suivons avec attention Michel qui nous dévoile si généreusement ce monde caché.

Chacun scrute le sol à la recherche de champignons inconnus mais Michel et Annette sont là pour leur mettre un nom. Il nous faut apprendre à regarder et aussi essayer de retenir.

Nous avons recensé une trentaine d'espèces différentes qui sont :

Nom français	Nom latin	Nom français	Nom latin
Amanite citrine	<i>Amanita citrina</i>	Mycène rose	<i>Mycena rosea</i>
Hydne (cure-oreille)	<i>Auriscalpium vulgare</i>	Panus stipticus	<i>Panellus stipticus</i>
Collybie beurrée	<i>Collybia butyracea</i>	Paxille enroulé	<i>Paxillus involutus</i>
Coprin micacé	<i>Coprinellus micaceus</i>	Polypore du bouleau	<i>Piptoporus betulinus</i>
Crépidote variable	<i>Crepidotus variabilis</i>	Russule blanche et jaune	<i>Russula ochroleuca</i>
Cystoderme amiantacé	<i>Cystoderma amianthinum</i>	Schizophylle commun	<i>Schizophyllum commune</i>
Gymnopile pénétrant	<i>Gymnopilus penetrans</i>	Scléroderme vulgaire	<i>Scleroderma citrinum</i>
Polypore rutilant	<i>Hapalopilus rutilans</i>	Scléroderme verruqueux	<i>Scleroderma verrucosum</i>
Laccaire améthyste	<i>Laccaria amethystina</i>	Stérée subtomenteux	<i>Stereum subtomentosum</i>
Laccaire laquée	<i>Laccaria laccata</i>	Pézize en coupe	<i>Tarsetta cupularis</i> *
Lactaire nécator	<i>Lactarius necator</i>	Polypore versicolore	<i>Trametes versicolor</i>
Clitocybe inversé	<i>Lepista inversa</i>	Tramète hirsute	<i>Trametes hirsuta</i>
Clitocybe nébuleux	<i>Lepista nebularis</i>	Trémelle mésentérique	<i>Tremella mesenterica</i>
Vesse de loup perlée	<i>Lycoperdon perlatum</i>	Tubaire	<i>Tubaria furfuracea</i>
Mycène filope.	<i>Mycena filopes</i>	Xylaire des bois.	<i>Xylaria hypoxilon</i> *

Tous sont basidiomycètes couramment appelés «champignons à chapeau» sauf *

Coprinellus micaceus (coprin micacé)



Le chapeau de 3 à 6 cm est ovoïde puis campanulé, strié, parfois fendu, radialement. Ocre, brun clair, plus foncé au centre, il est recouvert dans sa jeunesse de minuscules écailles brillantes telles du mica d'où le nom.

Les larges **lames** adhérentes, blanchâtres, puis brun foncé deviennent déliquescentes en une espèce d'encre noire dans laquelle nage les spores. **La chair** mince, ocre pâle.

Le pied élancé de 5 à 10 cm est cylindrique, creux, blanchâtre, parfois ceint d'un fin anneau noir.



Il **pousse** du printemps au début de l'hiver, en touffes denses, sur les souches et le bois en décomposition.

Comme la plupart des coprins, il s'agit d'un champignon **comestible jeune**, mais sans intérêt étant donnée la minceur de sa chair.

Crepidotus variabilis (Crépidote variable)



Son chapeau de 1 à 3 cm, en forme de coquille parfois irrégulière à marge très légèrement enroulée et ondulée, de couleur blanche.

Ses lames rayonnantes à partir du point d'attache, fines et espacées, de couleur blanche à crème rosissant espacées.

Sans pied non comestible ; on le trouve parmi les brindilles de bois mort, fagots et broussailles sur sol.

Confusion : Possible avec le crépidote mou qui est toutefois plus grand et de couleur plus foncée

Remarque : retourné, ce champignon ressemble à un petit rein.

Laccaria amethystina (Laccaire améthyste)



La chair mince de couleur violette au parfum fruité est *comestible*

Son chapeau de 2 à 7 cm, convexe jeune, devient ombiliqué et étalé, de couleur violette proche de l'améthyste, qui lui a donné son nom.

Le bord du chapeau arrondi, se fendille par temps sec.

Ses lames sont espacées, épaisses de la couleur du chapeau puis saupoudrées de blanc par les spores.

Le pied, de 4 à 10 cm, fin, tortueux, fibreux ne se mange.

Mycena rosea (Mycène rose)



Il est toxique, il contient de la muscarine comme l'amanite tue-mouche.



Son chapeau, de 4 à 8 cm, est de conique à campanulé, le plus souvent mamelonné, de couleur rosâtre, à marge striée se fendillant facilement.

Les lames sont libres à échancrées, espacées et larges de couleur rose à rosâtre.

Le pied fibrilleux, droit et robuste, blanchâtre devient grisonnant en vieillissant

On **trouve** ce champignon dans des bois de feuilles (chênes, hêtres, peupliers). Confusion avec la Mycène pure.

Scleroderma citrinum (Scléroderme vulgaire, commun, citron)



Chapeau de 3 à 12 cm, sphérique irrégulier, il ressemble à une patate parfois légèrement déprimée au sommet, à cuticule constituée d'une enveloppe coriace de couleur crème à fauve.

Sa chair blanche devient noirâtre en vieillissant et l'enveloppe éclate alors pour essaimer les spores

Il a une **odeur** caractéristique de caoutchouc.

Les débutants pourront confondre avec des vesses de loup.

On le trouve de la fin de l'été à l'automne sur terrains acides dans les bois aérés de feuillus ou de conifères humides.

Bien que son aspect et sa consistance puissent le faire passer pour la truffe, il a non seulement mauvais goût, mais est **toxique** s'il est consommé en **grande quantité** (inoffensif en petite quantité).

Scleroderma verrucosum (scléroderme verruqueux)



Le chapeau de 3 à 8 cm, en forme de sphère légèrement écrasée paraît posée sur le sol, blanchâtre à beige jusqu'à brun-ocre, couvert de granules plus ou moins fins selon la taille ; avec **un Pied** court, trapu, blanchâtre à ocre, fixé dans le sol par un réseau de mycélium (tels des fils) assez dense.

Désagréablement piquant, on le **trouve** sur les chemins forestiers, sentiers, clairières et bois aérés de feuillus comme de conifères du début de l'été la fin de l'automne.

Comestible à l'état jeune mais de qualité médiocre.



Trametes versicolor (Polypore versicolore)



Le chapeau de 4 à 10 cm, a des zones concentriques veloutées, couleur du jaune au brun.

Sa Chair blanche particulièrement coriace est non comestible.

Il **fructifie** du début de l'été jusqu'au début de l'hiver sur souches et branches mortes des bois de feuillus mais aussi sur conifères.

C'est un champignon bioluminescent, il brille dans le noir-lumière verdâtre-.

Tremella mesenterica (Trémelle mésentérique)



Le chapeau de 2 à 8 cm en forme de masse gélatineuse translucide faite de plis et de lobes, élastique et ferme, devenant plus coriace en vieillissant de couleur jaune d'or à orangé foncé avec l'âge,

Il **pousse** toute l'année sur le bois des branches des arbres vivants, coupés et des branches mortes, mais sa **chair** gélatineuse est insipide.

C'est un saprophyte, il parasite d'autres champignons vivant sur le bois.

Nous sommes tous ravis de cette visite et remercions chaleureusement nos guides. Tous les participants avaient envie d'apprendre et M. Michel Javayon y a répondu largement et généreusement.

NB : la version intégrale se trouve sur le site

Josiane, Hélène, photos de Michel



3. Pesticides non merci



L'organisation mondiale de la santé (OMS) a classé 5 pesticides dont le glyphosate, principe actif du tristement célèbre Roundup comme cancérigène probable chez l'homme. Cette décision vient confirmer les études du professeur Séralini. Malgré cette décision, jardinerie et hypermarchés continuent de commercialiser des produits dangereux pour les écosystèmes et pour l'homme.

Ces produits, nous les retrouvons dans l'eau que nous buvons, l'air que nous respirons et également les aliments que nous consommons. Il existe des liens scientifiquement prouvés entre ces produits

et l'apparition de certains cancers, malformations congénitales, troubles de la reproduction, troubles neurologiques....

En 2013 la consommation de pesticides, qui aurait dû baisser suite aux décisions du Grenelle de l'environnement, a augmenté de 9%.

Nous sommes le premier utilisateur européen de substances toxiques ! La loi votée en 2014 interdisant la vente et la détention des pesticides destinés aux particuliers n'entrera en vigueur qu'en 2022 !!

Herbicides, insecticides ou fongicides sont utilisés pour lutter contre les "mauvaises herbes", "les insectes dits nuisibles" ou les maladies des plantes.

Ces pesticides sont aujourd'hui omniprésents dans notre environnement. On les retrouve même dans notre organisme où ils se concentrent insidieusement via l'eau, l'air et la nourriture. C'est toute la population qui est concernée par leur dangerosité. Environ 90% des pesticides sont destinés à l'agriculture, le reste pour l'entretien des espaces verts, forêts ou promenades. 4500 tonnes ont été utilisées par les amateurs de jardinage !

Si les jardins privés ne représentent que 2% des surfaces nationales, les jardiniers amateurs utilisent 10% des volumes de pesticides sur le territoire. Une telle utilisation a aussi un impact sur la mortalité des insectes pollinisateurs. Bourdons, papillons, abeilles disparaissent peu à peu. L'utilisation des pesticides dans les jardins privés engendre également une pollution diffuse des eaux, des sols et de l'air. Un jardin zéro pesticide est un havre de tranquillité pour ces espèces qui peuvent venir butiner sans crainte et s'y reproduire.

Les jardiniers amateurs ont donc un rôle important à jouer. Ils doivent prendre conscience des risques qu'ils encourent pour leur santé, celle de leur proches et pour leur environnement.

Chacun peut déjà agir à son niveau.

« Botanic » est une jardinerie fondée en 1995. Dès 2008 et après une étude menée par « Générations futures » sur l'écotoxicité des pesticides, elle a fait le choix de retirer de ses rayons l'ensemble des pesticides et engrais chimiques. Elle a mis en place une collecte des pesticides pour les particuliers, lors de la semaine des alternatives aux pesticides.

Si vous souhaitez aller plus loin dans la démarche vous pouvez, après avoir retourné vos produits chez « Botanic », participer à l'action lancée par Agir pour l'environnement en interpellant directement le ministre de l'agriculture et votre jardinerie habituelle. *Stoppons la vente des pesticides sans attendre 2022 !*

www.agirpourenvironnement.org

Claire



4. Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la TEOMI sans oser le demander

Notre société, notre mode de vie ont pour conséquence l'augmentation de la quantité de déchets à retraiter, recycler, détruire, enfouir, etc...et tout ceci n'est donc pas gratuit.

La collecte de ces déchets est assurée dans notre région par le SIROM qui regroupe 27 communes, soit 22 500 habitants ou 11 730 foyers fiscaux. Ainsi en 2013 nous avons ensemble généré 5 963 tonnes de déchets soit 264kg/habitant.

Bien que ce tonnage décroisse de 180 t/an, le SIROM a décidé de mettre en place la TEOMI dont le caractère, financièrement incitatif, serait censé provoquer une diminution de la production de déchets.

Dans une époque éprise d'acronymes, sigles et périphrases un petit glossaire :

CC2V91 : communauté de communes des deux vallées du 91 (Pdt. P. Simonnot)
TEOMI : taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitatives
SIROM : syndicat intercommunal de ramassage des ordures ménagères (27 communes. Pdt P. Simonnot)
SIREDOM : *Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Energie par les Déchets et Ordures Ménagères* (129 communes. Pdt. X. Dugoin)

L'annonce de la mise en place de la TEOMI, début 2015 dans la CC2V91, n'a pas été sans susciter de nombreuses questions dans les esprits éclairés des habitants (hello joyeux contribuables) des communes inféodées au SIROM (59 Grande Rue, 91490 Moigny-sur-École) et à la lecture du document explicatif, certains, parmi les moins jeunes se remémorèrent le RUBIK's Cub de leur jeunesse, d'autres pensèrent à la Pierre de Rosette....

En conséquence, à la demande de certains de ses adhérents, le Geai souhaita rencontrer les spécialistes de la TEOMI, les têtes pensantes du SIROM. Subséquemment le Pdt du SIROM proposa le lundi 23 mars de l'an de grâce 2015, jour de la Saint Pacôme de Nerekhta, ce qui fut accepté d'enthousiasme.

Etaient donc présents :

Mr Simonnot Pdt SIROM. Maire de Moigny-sur-Ecole
Mr J.M. Anna Vice-Pdt SIROM. Maire adjoint de Milly
Mr C. Guerton Vice-Pdt SIROM. Maire de Puiset-le-Marais
Mme H. Octave Vice-Pdt du Geai
Mr C. Her Pdt du Geai

Voici un résumé de la réunion avec sa succession de questions réponses :

SIROM : pourquoi vos adhérents ne se sont-ils pas adressés directement au SIROM ?

🕒 **Le Geai** : on ne sait pas !

🕒 Le mode de calcul du montant de la taxe pour les poubelles violettes va-t-il être étendu aux poubelles jaunes (emballages) ?

SIROM : Non car les déchets d'emballages sont recyclés et source de revenus.

Hors réunion : *Il serait intéressant de connaître combien rapporte la tonne de déchets d'emballage ; ce processus n'encourage-t-il pas à générer le maximum de déchets de ce type et les industriels n'en abusent-ils pas ?*

SIROM : Une harmonisation des poubelles va être effectuée, ainsi ceux qui ont une poubelle de 120 l (verte en général) recevront une poubelle violette de 140 l sans surcoût.

🕒 **Le Geai** : Certes mais les poubelles susmentionnées ne sont pas gratuites (59€ par conteneur pour plus de 10 exemplaires).



Point principal de la réunion : Mise en place de la TEOMI

🕒 Question préliminaire : But du "puçage" ?

SIROM :

Poubelle violette : Compter les levées pour facturation.

Poubelle jaune : Identifier et compter les erreurs de tri.

🕒 Question corollaire : comment détectez-vous les erreurs de tri ?

SIROM : Les ripeurs sont bien formés et ont en charge cette fonction de dépistage des erreurs. Les erreurs de tri, non détectées à la collecte, entraînent l'annulation du recyclage de la benne complète, adieu le revenu et bonjour l'amende.

Hors réunion : Il est bon de s'imprégner des documents du SIROM indiquant quels emballages sont recyclables donc à mettre dans la poubelle jaune.

🕒 Question fondamentale et raison première de notre présence : Comment la TEOMI est-elle calculée et quel est son montant.

Hors réunion : Fort aimablement le SIROM proposa de nous envoyer un document officiel détaillant le calcul de la TEOMI, ce qui fut fait avec célérité.

Donc à la suite de cette réunion voici quelques explications :

- 📄 en rouge, le mode de calcul fournit par le SIROM
- 📄 Un résumé de ce que nous avons compris
- 📄 un tableau explicitant ce calcul avec un taux augmenté au-delà de 18 levées,
- 📄 enfin un graphique visualisant les différentes zones

LE CALCUL DE LA TEOMI

Exemple de facturation (hors gros producteurs)

Taux 2014 TEOM = 6,35%

Valeur locative = 3 374

Part TEOM = 214 €

- Estimation du nouveau taux pour obtenir les 80 % de la somme versée au SIROM = 5,07 %
Calcul de la part fixe sur la base de 3 374 :
 $3\,374 \times 5,07\% = 171\,€$
- Calcul de la part variable pour 18 levées avec un bac de 140 litres
 $(140 \times 18) \times 0,0090^* = 22,68\,€$
Coût estimatif de la TEOMI pour 18 levées :
 $171 + 22,68 = 193,68\,€$
- Calcul de cette part variable avec 8 levées supplémentaires : $(140 \times 26) \times 0,0090^{**} = 32,76\,€$
Coût estimatif de la TEOMI pour 26 levées :
 $171 + 32,76 = 203,76\,€$
- Calcul de cette part variable avec 52 levées
 $(140 \times 52) \times 0,0090^{**} = 65,52\,€$
 $171 + 65,52 = 236,52\,€$ pour 1 levée hebdomadaire

* Prix au litre de 0,0090 donné à titre indicatif.

** Prix au litre majoré au-delà des 18 levées.

(Les prix seront définis par le SIROM fin 2015).

Ce que nous avons compris :

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitatives ou TEOMI comprend 2 parties:

1. Une partie fixe d'un montant de 80 % de l'ancienne taxe
2. Une partie variable dépendant du nombre de levées
 - 2.1. De 1 à 18 levées : la levée à un coût réduit.
C'est le caractère incitatif.
 - 2.2. Au-delà de 18 levées, le coût de la levée est majoré.
3. La TEOMI est le total des points 1 ; 2.1 ; 2.2
(Si moins de 18 levées 2.2 = 0)

Donc minimisez votre production de déchets !!!

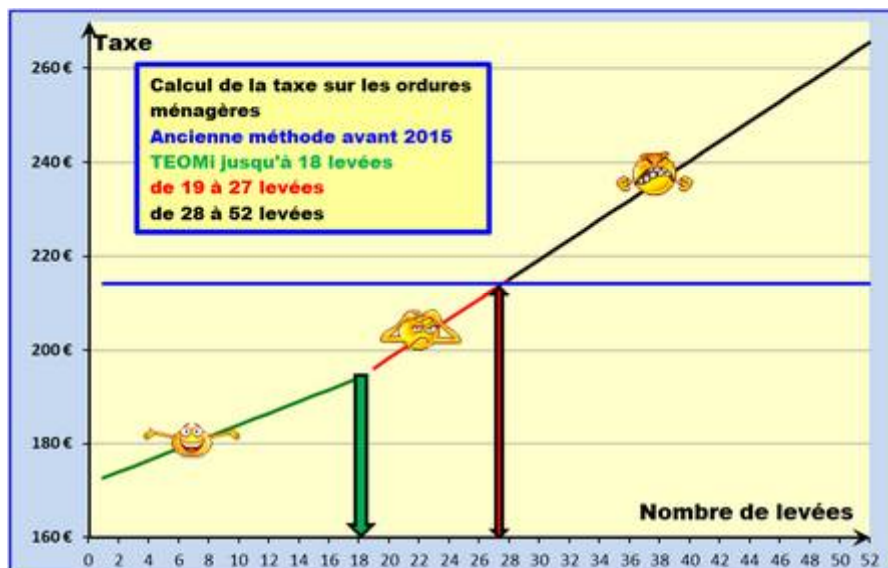
Remarque : le seuil de 18 levées ainsi que les coûts des levées en-deçà et au-delà de 18 relèvent de considérations économique-socialo-politiques.



Ce tableau reprend les chiffres de l'exemple en rouge, avec le prix du litre de déchets majoré au-delà des 18 levées.

Données de base-Exemples			
Taux 2014 TEOM			6,35%
Valeur locative			3 374 €
Part TEOM			214,25 €
Prix du litre <18 à titre indicatif			0,009 €
Prix du litre >18 à titre indicatif			0,015 €
Données estimatives			
Estimation du nouveau taux pour obtenir les 80 %	= 6,35 x 80%		5,07%
Calcul de la part fixe	= 3 374 x 5,07 %		171,18 €
Prix d'une levée de 1 à 18 levées	= 140 x 0,009		1,26 €
Pri x d'une levée plus de 18 levées	= 140 x 0,015		2,10 €
Calcul de la TEOMI			
Part variable pour 18 levées bac de 140 litres	= 1,26 x 18		22,68 €
Coût estimatif de la TEOMI pour 18 levées	= 171 + 22,68	193,86 €	-20,38 €
Calcul de cette part variable avec 8 levées de plus	= 2,10 x 8+22,68		32,76 €
Coût estimatif de la TEOMI pour 26 levées	= 171 + 32,7	203,94 €	-10,30 €
Part variable avec 52 levées	= 2,10 x 34+22,68		65,52 €
Estimation TEOMI pour 52 levées	= 171 + 65,52	236,70 €	22,46 €

Ce graphique reprend les chiffres de l'exemple en rouge, avec le prix du litre de déchets majoré au-delà des 18 levées.



Taux 2014 TEOM 6,35%
 Valeur locative 3 374 €
 Part TEOM 214 €
 *Prix du litre de 0 à 18 levées 0,009 €
 **Prix du litre au delà de 18 levées 0,015 €
 *,**donnés à titre indicatif et seront précisés après 2015

Bien sûr cet article apparaîtra légèrement bourrissant (contraction picarde de bourratif et nourrissant selon Madeleine), aux esprits enclins à la mélancolie mais la logique de la démarche porte en elle-même de grandes satisfactions intellectuelles !

Christian



5. Se laver sans s'empoisonner

Les rayons des supermarchés comptent plus de produits chimiques que de produits naturels. Les eaux sont polluées par les produits phytosanitaires et les résidus médicamenteux, alors essayons de ne pas trop en rajouter...Aujourd'hui quand je trouve le moyen de me passer d'un produit chimique moderne j'en tire satisfaction, non seulement je ne m'empoisonne plus mais je ne suis plus la victime d'industriels qui décident à ma place ce dont je pourrai avoir besoin. En me débarrassant de mon produit à douche je contribue déjà à la préservation de l'environnement.

Il devient habituel de s'interroger sur ce que l'on met dans nos assiettes, mais on se méfie moins des produits d'hygiène tel le savon, le gel douche, le shampoing.....

Si les fabricants nous proposent des gels et produits aux couleurs vertes et aux parfums naturels c'est pour mieux cacher la réalité. Seule une infime partie est naturelle noyée dans une tonne d'ingrédients synthétiques et chimiques. Évidemment il serait moins vendeur de dire aux consommateurs qu'ils se lavent avec du polyéthylène glycol (PEG) ou de l'acide éthylène diamine tétra acétique (EDTA) ou qu'ils se décapent le corps avec des sulfates.

L'EDTA est utilisé comme stabilisant de la formule de fabrication de nombreux produits industriels (détergents, savons...). Il est irritant pour la peau, n'est pas biodégradable, se retrouve dans l'eau du robinet car il passe au travers des filtres à eau.

Toutes ces substances sont inscrites sur les emballages des produits que l'on achète, il est donc possible de les repérer grâce à une liste appelée « INCI » (*nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques*). Seul souci cette liste est incompréhensible pour celui qui n'y connaît rien !

Comment se passer de savon ??? Se frotter à l'eau claire peut paraître rudimentaire mais n'en est pas moins efficace. Sans aller jusque-là nous pouvons facilement limiter les douches intégrales quotidiennes et revenir au gant de toilette... avec des produits sains. Mais attention aux nombreux pièges.

L'arnaque des savons artisanaux : il ne reste que 2 savonneries artisanales fabricant le véritable savon de Marseille. Il n'y a pas d'appellation contrôlée ; ainsi la majorité des fabricants ne respecte plus la recette traditionnelle (70% d'huile végétale d'olive ou coco mélangée à de la soude) ils ajoutent des conservateurs et colorants en remplaçant l'huile par des graisses animales. Attention si vous lisez « sodium tallowate » il s'agit de la graisse animale. L'idéal serait un vrai savon d'Alep bio à l'huile de laurier, mais difficile à trouver car souvent peu authentique ! Avec la liste « INCI » décodée il est plus simple de choisir le meilleur savon avec le moins de produits nocifs.

Cette liste désigne les différents ingrédients contenus dans la formule du produit que vous achetez. Elle figure sur tous les emballages des produits. Les ingrédients apparaissent par ordre décroissant du plus dosé au moins dosé.

En général le premier est aqua=eau

Les ingrédients en lettre capitale sont bien souvent mauvais pour la santé et l'environnement.

- PEG (polyéthylène glycol),
- PPG (propylènes glycols)
- EDTA permet d'éviter tout changement de couleur, senteur ou texture
- BHT (butyl hydroxytoluène), conservateur
- SLS (sodium lauryl sulfate) tensioactif
- Mais aussi éviter le « Sodium tallowate »

- Les extraits naturels des plantes sont presque toujours en latin.



- Ce qui se termine par « ane » « one » « thicinol » « siloxane » « silane » désigne les silicones qui mettent une éternité à se désintégrer dans l'environnement.
- Les produits dérivés de la pétrochimie sont nommés en latin Petrolatum et Paraffinum Liquidum.

Un produit prétendant contenir des huiles végétales peut très bien avoir de grandes quantités d'huiles minérales issues de la pétrochimie.

- CI désigne un colorant naturel ou non
- « parfum ou fragrance » désignent un parfum synthétique. Les parfums naturels à base d'huiles essentielles sont énumérés en latin
- Les allergènes sont toujours listés à la fin. Ce ne sont pas des ingrédients mais des composés d'autres ingrédients. Ils nous renseignent sur le potentiel allergisant du produit (linalol, géraniol, limonène...).

Alors maintenant bon courage et partez à la chasse des ingrédients indésirables ou aller acheter dans un magasin bio où un sérieux tri a été effectué pour vous proposer des produits déjà plus sains.

Source journal *Alternatif Bien Être*

Claire

6. Exposition universelle

Milan 2015, du 1^{er} Mai au 31 Octobre

La Précédente a eu lieu en 2010 à Shanghai et la Suivante sera à Dubaï en 2020

Milan a déjà été le siège de l'exposition en 1909, le thème d'alors était les transports

Celui proposé pour l'exposition 2015 est :

« Nourrir la planète, énergie pour la vie »

La volonté de l'Exposition est d'inclure tout ce qui touche à l'alimentation, et aux problèmes de la sous-alimentation dans certaines régions du monde, également à celui de la nutrition, mais aussi à la thématique liée aux OGM.

Vaste problème !, comment chaque pays par sa représentation nationale et sa position géographique peut-il tenter de présenter sa conception et ses idées novatrices face aux problèmes ?

Environ 870 millions de personnes sont sous-alimentées (chiffre dans la période 2010/2012) d'autres meurent à cause d'une alimentation incorrecte, et d'autres d'une consommation excessive de nourriture. Environ 28 millions de décès sont liés à l'obésité ou à une surcharge pondérale !

Chaque année environ 13 milliards de tonnes d'aliments sont gaspillés !

Il faut donc mettre en œuvre (réfléchir et agir) des politiques avisées, trouver un équilibre entre la disponibilité et la consommation des ressources C'est vital on le conçoit.

Mais ! Comment produire assez de nourriture saine et sans danger pour tout le monde tout en respectant la planète et son équilibre ?

Espérons que cette démonstration mondiale aura un écho sur "la planète " et chacun de nous.

Roselyne



7. Participation à Essonne Verte- Essonne Propre

Prévention auprès des jeunes d'une classe de l'Institut Médico-Professionnel Léopold Bellan à Vayres-sur-Essonne. Le 21 avril après-midi, nous sommes intervenus, dans le cadre d'Essonne Verte-Essonne Propre, auprès d'une quinzaine de jeunes et de leurs 2 encadrants.

Après avoir présenté notre association, nous avons expliqué comment répartir nos déchets quotidiens : les jeunes gens répartis en 3 groupes se sont prêtés au test de tri, en répartissant les déchets dans des seaux jaunes (poubelle jaune) et des seaux noirs (poubelle noire). Puis, nous sommes allés sur le terrain ramasser les déchets déposés par des entreprises ou individus indécents : tas de déchets verts avec

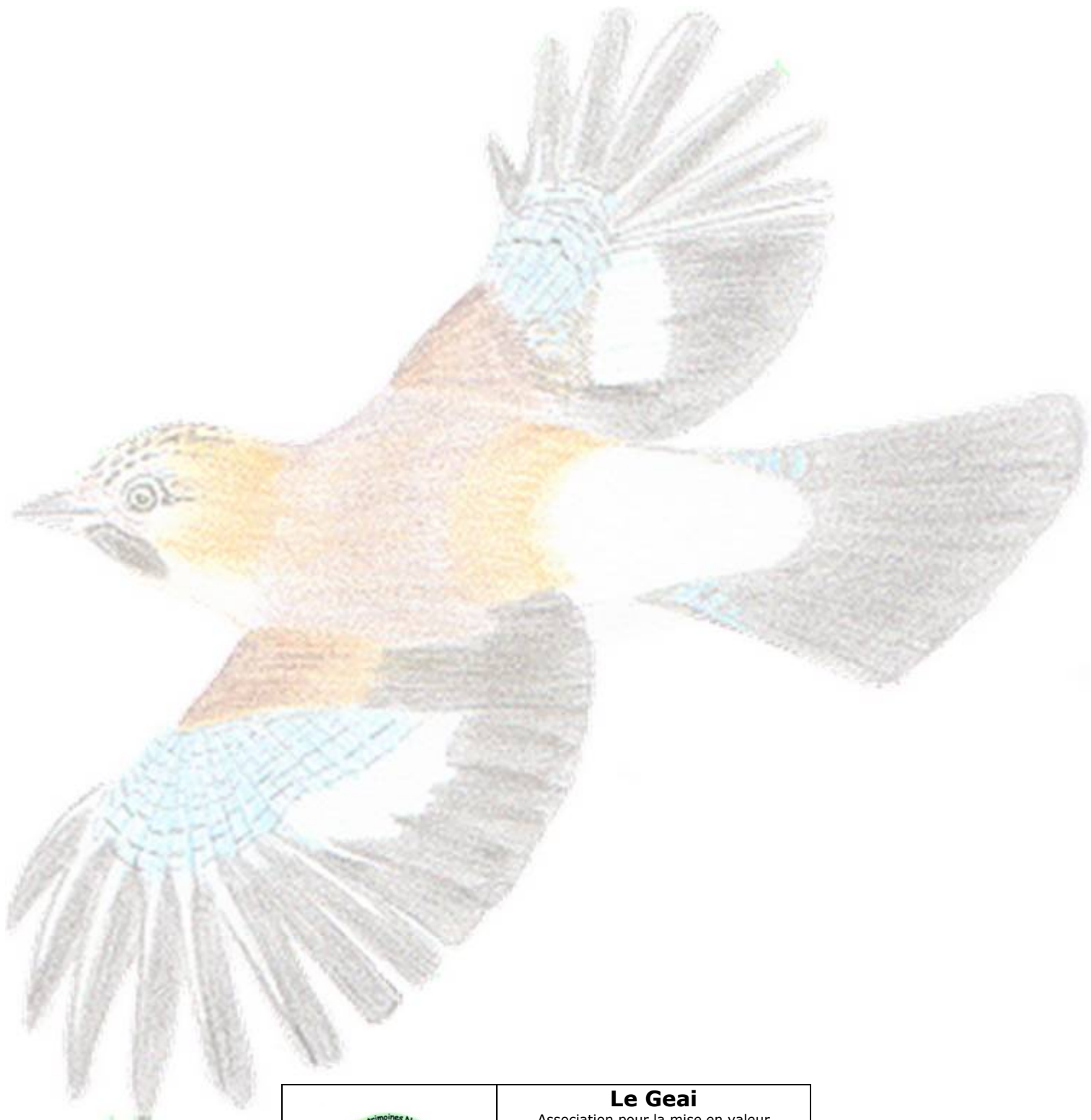
des sacs plastiques, tas de gravats plâtre, verre, fils de fer.... Sans oublier les canettes de bière, papiers de bonbons. Au total 25 kilos ramassés.



Je tiens à remercier Hélène notre vice-présidente pour son soutien et son aide éclairée, également Claire et Michel pour leur présence active.

Claudine D





Le Geai

Association pour la mise en valeur
des patrimoines naturel et humain
dans les cantons de
Milly-la-Forêt et la Ferté-Alais

1 rue des Cordeliers
91820 Boutigny-sur-Essonne
06 89 49 89 42
legeai91@le-geai.fr

Directeur de la publication : Le Geai
Maquette et mise en page : Claudine Her
Imprimeur : ID'Imprim 91590 La Ferté-Alais
ISSN : 1634 5665 Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2015

